

DECRET N°2014-729 du 25 NOVEMBRE 2014

Chargeant Monsieur Valentin Agossou DJENONTIN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Monsieur Komi KOUTCHE, Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation pour compter du 22 au 26 septembre 2014 et du 29 septembre au 13 octobre 2014.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant la durée de l'absence de Monsieur Komi KOUTCHE, Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation, son intérim sera assuré par Monsieur Valentin Agossou DJENONTIN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme pour compter du 22 au 26 septembre 2014 et du 29 septembre au 13 octobre 2014.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI.-

Ampliations : PR : 6 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ 2 MINISTERES : 30 SGG 4 - JORB : 1.